



**ANNALES  
DE  
L'UNIVERSITE  
MARIEN NGOUABI**

---

***Sciences Economiques et de Gestion***

---

**VOL. 18 – N° 2 – ANNEE 2018**

**ISSN : 1815 – 4433**

**[www.annalesumng.org](http://www.annalesumng.org)**

**ANNALES  
DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI  
SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**



VOLUME 18, NUMERO 2, ANNEE 2018

www.annaesumng.org

## SOMMAIRE

**Directeur de la publication :**  
J. R. IBARA

**Rédacteur en chef :**  
J. GOMA-TCHIMBAKALA

**Rédacteur en chef adjoint :**  
M. M. A. NDINGA

**Comité de Lecture :**  
F.V. AMOUSSOUGA (Cotonou)  
B. BEKOLO-EBE (Douala)  
A. BIAO (Parakou)  
N. BIGOU LARE (Lomé)  
H. DIATA (Brazzaville)  
J. ISSA SAYEGH (Dakar)  
M. KASSE (Dakar)  
S. LENGA (Brazzaville)  
B. MAKOSSO (Brazzaville)  
G. Aké N'GBO (Abidjan)  
A. ONDO-OSSA (Libreville)  
YAO NDRE (Abidjan)

**Comité de Rédaction :**  
F. DZAKA KIKOUTA (Brazzaville)  
J.A. MAMPASSI (Brazzaville)

**Webmaster :**  
R. D. ANKY

**Administration – Rédaction :**  
Université Marien NGOUABI  
Direction de la Recherche  
B.P. 69, Brazzaville – Congo  
E-mail : annales@umng.cg

ISSN : 1815 - 4433

- 1 **Réflexion sur la construction des territoires économiques, solution alternative à la diversification économique du Congo**  
F. NGANGOUE, J. J. M. BAZABANA
- 19 **Effets des chocs pétroliers sur les variables macroéconomiques en république du Congo**  
A. F. AKOUELE
- 32 **Effets du déclassement sur le salaire chez les jeunes au Congo**  
T. C. NGASSA
- 45 **Les déterminants de la déforestation : cas du bassin du Congo**  
J. C. BOZONGO
- 57 **Relation entre la consommation d'énergie et la croissance économique dans les pays de la CEMAC.**  
H. LEKANA
- 72 **La fécondité affecte-t-elle la pauvreté au Niger ?**  
A. B. MAHAMAN YAOU, M. N. MALAM MAMAN
- 84 **Financement de l'offre agricole au Congo : banques ou État ?**  
R. F. D. BANY
- 101 **Effets de l'annulation de la dette et de la qualité des institutions sur la croissance économique dans les pays de la CEMAC**  
P. G. BATILA NGOUALA KOMBO
- 114 **Accès au crédit agricole et performance agricole dans la zone office du Niger : cas de la culture du riz**  
A. K. DIAMOUTENE

- 126 **Déterminants de l'acceptation du paiement mobile à Brazzaville**  
A F. EPOLA, J. A. GANGA-ZANDZOU,
- 139 **Investissements publics en infrastructures de transport et croissance économique : analyse des effets de seuil au Congo**  
S. ETSIBA,
- 154 **Déterminants de l'accès au financement public des PME en république du Congo**  
U. J. A GANGA-ZANDZOU
- 168 **Libéralisation commerciale et sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne**  
Y. N. GOLO
- 187 **L'industrialisation peut-elle constituer une solution au problème d'emplois dans les pays d'Afrique subsaharienne ?**  
M. M. A. NDINGA,  
NGAKALA AKYLANGONGO,  
M. A. ITOUA
- 203 **Problématique de la diversification de l'économie congolaise : Analyse par l'approche multidimensionnelle**  
F. C. MAMPOUYA-M'BAMA
- 218 **Effets du développement financier sur la croissance économique par le canal de l'instabilité financière en Union économique et monétaire : cas de l'UEMOA**  
M. MARONE
- 238 **Corruption et investissement privé dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)**  
D. B. LOUBELO
- 252 **Les déterminants de la croissance économique : cas de la république du Congo**  
I. F. OKOMBI
- 269 **Déterminants de la croissance économique dans les pays de la CEEAC**  
J. G. MOUANDA MAKONDA
- 283 **Effets de l'intégration financière sur la synchronisation des cycles économiques : cas de la CEMAC**  
G. S. MBOU LIKIBI
- 300 **Déterminants de l'accès au crédit-bail dans le secteur agricole en république du Congo**  
B. S. IKIEMI

- 313 Effets de débordement des politiques budgétaires dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)**  
J. R. F. KOUIKA BOUANZA
- 334 Pauvreté, travail et réussite scolaire au secondaire au Congo**  
S. B. MBOKO IBARA
- 347 Effets de l'éducation sur le bonheur au Congo**  
O. E. NGAKALA AKYLANGONGO
- 358 Effets de la dette sur la cyclicité de la politique budgétaire : cas de la CEMAC**  
M. OKIEMY
- 370 Effets de la consommation des produits agricoles sur la sécurité alimentaire au Congo : cas de la farine de manioc (foufou)**  
M. R. SAH, D.D. ONOUNGA
- 385 Valorisation des produits forestiers non ligneux sur le revenu des ménages au Congo : cas des marantacées**  
M. R. SAH



## **PROBLÉMATIQUE DE LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE : ANALYSE PAR L'APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE**

*MAMPOUYA – M'BAMA F. C.*  
*Faculté des Sciences Économiques*  
*Université Marien N'Gouabi*  
*Laboratoire de Recherches et d'Études Économiques et Sociales (LARES)*  
*Brazzaville – République du Congo*  
*Email : franck\_mampouya@hotmail.com*

---

### **RESUME**

*Le présent article consiste à analyser les obstacles de la diversification économique en République du Congo, en se basant sur l'approche multidimensionnelle, plus précisément l'Analyse en Composante Principale (ACP) à partir des données de la Banque Mondiale. Il ressort, de l'analyse, que les secteurs agricoles, des biens et services et forestier constituent une charge pour le budget de l'Etat. L'insuffisance des financements étatiques et privés, le manque d'attractivité et de compétitivité des sites touristiques et les problèmes de gouvernance sont quelques-uns des handicaps majeurs qui limitent l'efficacité de la politique de diversification. Ces résultats impliquent qu'il faudrait porter une attention particulière sur : la part du budget consacrée à l'agriculture, au tourisme, à l'attractivité, à la compétitivité des sites touristiques et au renforcement de la gouvernance.*

---

***Mots-clés :** diversification, analyse, déterminants*  
*Classification JEL : G11, Q15, Q18*

---

---

### **ABSTRACT**

*The purpose of this article is to analyze the effect of bank loans and public financing for agriculture on agricultural supply in the Congo during the period 1970-2017. The use of the Cobb-Douglas production function, estimated from an error correction model (ERM), has produced results that show that agricultural credits have a positive and significant impact on agricultural supply over a period of time. long-term horizon and, on the contrary, public financing is having a positive and significant impact on agricultural supply whatever the horizon. This makes the state the major player in the financing of the agricultural sector.*

---

***Keywords:** Bank financing, public financing, agricultural sector, MCE.*

***JEL Classification :** G24, H54, Q14, O13, C52.*

---

## INTRODUCTION

Une étude, menée par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), montre que la plupart des pays africains ont entamé un processus de diversification de leurs structures économiques après les indépendances, à travers des politiques industrielles de substitution aux importations, afin de réduire leur dépendance à l'égard des produits de base. Ces processus se sont fixés comme objectifs de réduire les grands déséquilibres macroéconomiques et de relancer la croissance dans les différents pays (Hammouda et al, 2006).

Dans cette optique, Haman et Mugambwa (2011) considèrent que la croissance économique de l'Afrique, soutenue depuis 2000, a bien résisté à la crise financière et économique mondiale de 2007. Cette crise a, cependant, révélé la dépendance du continent à l'égard de ses exportations de matières premières. Le ralentissement de la demande et la baisse des cours du pétrole ont contribué pour beaucoup à réduire le taux de croissance du continent, en baisse de 4% de 2008 à 2009. Cette dépendance excessive à l'égard de quelques produits de base rappelle la nécessité d'une plus grande diversification des économies du continent. Ce concept de diversification, très utilisé dans le développement des entreprises, est généralement considéré comme une stratégie de développement élaborée par les entreprises désirant se positionner sur de nouveaux marchés. Il peut également se référer à la diversification des marchés pour les exportations ou la diversification des sources de revenus en dehors des activités économiques domestiques (Lu et Beamish, 2004).

Si les performances du continent africain dans la production mondiale et le commerce international sont inquiétantes, celles de certains pays sont encore plus préoccupantes (l'Ouganda et le Libéria). C'est le cas du Congo, qui demeure l'un des pays de la sous-région de l'Afrique centrale dont la dépendance économique aux ressources naturelles perdure depuis la fin de la décennie soixante-dix

L'économie congolaise est une économie de rente basée majoritairement sur l'exportation du pétrole et du bois (Ngangoue, 2016). Depuis les

années 80, le Congo a entrepris d'abandonner le paradigme de la manne pétrolière et a mis en œuvre une politique de diversification de son économie. Cette nécessité de diversification a été renforcée par la dévaluation du Franc CFA de 1994, pour gagner en compétitivité. La diversification devrait s'accompagner des investissements importants dans les secteurs pourvoyeurs de l'économie notamment les secteurs des biens et services, de l'agriculture, de forêt, de l'industrie et du tourisme. Le Congo a besoin des ressources financières conséquentes pour inverser la tendance constatée dans les pays en développement exportateurs les matières premières.

Aussi, le Congo présente encore beaucoup d'opportunités pour le développement et la diversification de son économie.

Selon Ouayoro E. (2013), le Congo dispose de nombreux atouts lui, permettant de devenir l'une des locomotives économiques de la sous-région. Une population relativement faible, estimée à 5,203 millions d'habitant en 2018<sup>1</sup> et un taux de croissance moyen de l'ordre de 3%. Il dispose de 10 millions d'hectares de terres cultivables, dont seules 10% sont exploitées<sup>2</sup>. Le réseau hydrographique est très développé. Il s'organise autour de deux bassins fluviaux principaux : le bassin du fleuve Congo (72% de la superficie totale du pays) et celui du Kouilou-Niari (16% de la superficie du pays)<sup>3</sup>. Cette densité hydrographique est propice à la pêche, encore peu exploitée. Celle-ci représente en moyenne 1,1% du PIB entre 2000 et 2015<sup>4</sup>. La forêt, quant à elle, s'étend sur 22 millions d'hectares, suffisants pour l'installation et/ou l'extension des industries de rabotage, de transformation des copeaux et fibres de bois en produits dérivés entre autres. De plus, son paysage naturel est favorable au tourisme, mais souffre cependant d'une exploitation insuffisante, avec moins de 1% du PIB. Ce secteur revêt des atouts divers et variés, des parcs nationaux (Odzala, Nouabalé-Ndoki...), des réserves (NouabaléNdoki, de Diamoneka...), une faune sauvage endémique ou encore les gorges de Diosso...

Le choix de cette recherche se justifie, d'autant plus que l'économie congolaise est à plus de

1 PND 2018-2022

2 Direction des Etudes et Planification (DEP) du ministère de l'agriculture

3 L'irrigation en Afrique en chiffres : Enquête AQUASTAT 2005

4 Direction Générale de l'Economie (DGE)

75%5 formée par l'exploitation des ressources d'hydrocarbures. Cette économie, très vulnérable aux fluctuations des prix du baril de pétrole, connaît des crises économiques à répétition qui ralentissent son développement. La baisse depuis 2014 des cours mondiaux du pétrole a fortement affecté son économie. En 2016, ce pays a enregistré un taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) négatif à -2,4%6, alors qu'il tablait sur une croissance de 4,4%7 par rapport à 2015. L'objectif d'indépendance envers le pétrole rend ainsi pressant les efforts nécessaires pour bâtir une économie d'envergure et appelle à une analyse approfondie de ses fondamentaux.

Depuis quelques décennies, le Congo s'est engagé dans une politique de diversification de sa structure économique qui, suivant certains indicateurs macroéconomiques, peinent à atteindre le niveau minimal escompté. Des milliers de milliards ont fait l'objet de dépenses pour soutenir les principaux secteurs d'activités, mais le tissu économique, dans son ensemble, revêt toujours des insuffisances qui favorisent ou qui maintiennent la primauté du pétrole dans le PIB.

Sur cette base, pour appréhender les facteurs pouvant expliquer une telle problématique, notre article repose sur une question de recherche à savoir : *quels sont les obstacles que rencontre le Congo dans la mise en œuvre de la politique de diversification ?*

L'objectif général de la présente recherche est d'analyser la problématique de la diversification économique en République du Congo, en se basant sur l'approche multidimensionnelle. Spécifiquement, il s'agit de dégager les handicaps limitant l'efficacité de la politique de diversification. Comme réponse a priori à la question de recherche, nous considérons que certains secteurs constituent un frein à la diversification de l'économie.

Le présent papier s'articule autour de six points. Après le point 1 est consacré à l'introduction ; les points 2 et 3 présentent respectivement la revue de littérature et la méthodologie et sources des données. Le point 4 porte sur l'interprétation des résultats de l'étude, le point

5 sur l'implication des politiques économiques et enfin le point 6 sur la conclusion.

## REVUE DE LA LITTÉRATURE

Cette revue s'articulera sur deux points : le syndrome hollandais et les déterminants de la diversification économique. A travers le premier, nous présenterons les réflexions de quelques auteurs afin de déterminer théoriquement le niveau de diversification du Congo. Dans le deuxième, nous répertorierons quelques variables jugées fondamentales par la théorie économique pour une diversification pérenne de l'économie.

### Le syndrome hollandais comme obstacle à la diversification économique

Les pays dont l'économie repose principalement sur les matières premières ont tendance à moins prioriser la stratégie de diversification économique. Ainsi, diverses conséquences économiques et sociales résultent souvent de ce choix. A titre d'exemple, suite au premier choc pétrolier, en 1973, un paradoxe est apparu dans les économies tirées par la production pétrolière. En effet, face à une amélioration accrue de devises issues des exportations de pétrole, ces pays ont enregistré une hausse du taux de chômage et une dégradation de leurs tissus industriels. Cette augmentation de devises dans le secteur pétrolier a entraîné la contraction des secteurs produisant des biens échangeables et le développement de ceux produisant des biens non échangeables.

Ce paradoxe est connu sous le nom de « syndrome hollandais » ou « mal hollandais » ou encore *Dutch Disease*. Il décrit un ensemble de mécanisme par lesquels une forte dotation en ressources naturelles peut influencer négativement la croissance à long terme d'une économie.

Plusieurs auteurs ont orienté leurs réflexions sur le syndrome hollandais pour analyser les effets pervers lors d'expansion importante des quantités et/ou des prix des exportations. Parmi eux, Heidari (2014) souligne que les recettes liées aux exportations pétrolières ont conduit à une « désindustrialisation<sup>8</sup> » des Pays-Bas.

5 Données issues de la Direction Générale de l'Economie (DGE)

6 Rapport Perspectives économiques en Afrique 2017

7 Rapport du Département économique de l'ambassade de France 2016

8 Elle se traduit généralement par une baisse de la part du produit intérieur brut

Gregory (1976), pour sa part, a su mettre en évidence les changements structurels intervenus dans l'économie australienne consécutivement au développement à grande échelle du secteur minier. Il montre que le développement du secteur minier en Australie s'est accompagné d'un déclin relatif du secteur industriel.

Concernant l'économie congolaise, Koutassila (1998) analyse l'évolution des secteurs traditionnels d'exportation. Selon cet auteur, le Congo serait victime du syndrome hollandais, du fait de la hausse des prix du pétrole. Cette position de l'auteur suggère une contribution amorphe des secteurs autres que le secteur pétrolier dans la dynamique économique congolaise.

Pour limiter ou empêcher l'émergence du syndrome hollandais, plusieurs solutions sont à la portée des décideurs économiques. La plus efficace serait celle consistant à valoriser d'autres secteurs porteurs comme l'agriculture, la foresterie et l'industrie non extractive.

#### **Les déterminants de la diversification économique**

La théorie économique répertorie plusieurs variables agissant sur le processus de diversification, entre autres :

- les variables institutionnelles, principalement la gouvernance (la gestion de la dette et de la rente forestière)<sup>9</sup> ;
- les facteurs physiques, en l'occurrence le capital humain, l'investissement et la croissance.

#### **La gouvernance comme déterminant de la diversification économique**

La stabilisation macroéconomique et la « bonne gouvernance » sont des impératifs universels des politiques de développement économiques depuis les années 1990. Une bonne gouvernance serait une condition nécessaire pour le succès des économies de marché (Rodrik, 1999).

Avec une littérature abondante, constate que les différences qualitatives des institutions

expliquent les écarts de croissance entre les pays riches en ressources naturelles qui réussissent et ceux qui ont moins de succès. North (1990) définit les institutions comme « les règles du jeu » qui façonnent les comportements humains dans une société. Elles ont un rôle très important dans la société, car elles déterminent la structure fondamentale des échanges humains, qu'elles soient politiques, sociales ou économiques.

S'appuyant sur cette définition, Mehlum et al (2006) tirent la conclusion selon laquelle la qualité des institutions est critique pour éviter la malédiction des ressources. D'après ces derniers, les ressources naturelles n'ont un impact sur la croissance que dans les pays où la qualité des institutions est médiocre. C'est d'ailleurs face au constat d'une malédiction des ressources naturelles dans les pays institutionnellement moins nantis que les économistes du FMI Rabah Arezki, Thorvaldur Gylfason et Amadou Sy (2012) se sont penchés sur les expériences réussies en Norvège, en Australie et au Canada entre autres, pour identifier les réponses politiques et institutionnelles possibles qui s'offrent aux pays en développement pour répondre aux défis que leur pose la présence de ressources naturelles. La Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI) renchérit la pensée de Mehlum et al en soutenant que des institutions efficaces constituent l'un des facteurs déterminants de la croissance économique de long terme.

#### **Le capital humain comme déterminant de la diversification économique**

Le capital humain constitue un patrimoine sous forme de capacités intellectuelles (savoirs) et techniques (savoir-faire) que les individus peuvent valoir sur le marché du travail (Becker, 1964). Il s'agit des compétences qui augmentent la capacité productive de la main-d'œuvre qu'un individu acquiert par l'accumulation d'un stock de connaissances générales ou spécifiques.

Dans les théories classiques, plusieurs économistes dont Smith (1776), Ricardo (1817), et Malthus (1920) ont mis en évidence l'importance de la qualité de la main d'œuvre

---

correspondant au secteur de l'industrie.

<sup>9</sup> Note de Conjoncture Economique (2018), Service Economique de l'Ambassade de France

dans la compétitivité et la croissance économique à long terme (Guati et al 2016).

A leur tour, les théoriciens de la croissance endogène appartenant au courant néoclassique, dont Robert Solow (1959), montrent largement que le capital humain impacte positivement la croissance économique.

Ortega et Gregorio (2007) constatent que plus le capital humain est abondant, plus l'effet marginal de l'abondance de ressources naturelles est positif pour la croissance. Lederman et Maloney (2007) arrivent à la même conclusion et notent que les pays riches qui ont su exploiter leurs ressources naturelles pour se développer, comme l'Australie et la Norvège, ont un niveau élevé et croissant de capital humain.

En République du Congo, le volume du capital humain est croissant. Cependant, il se pose la question de sa qualité, du fait des faiblesses récurrentes dans les écoles et les universités d'une part, et de l'inadéquation entre les formations disponibles et les attentes du marché du travail d'autre part. S'agissant de la qualité institutionnelle, nombreux sont les partenaires stratégiques qui pointent du doigt des insuffisances avérées dans le fonctionnement et la gouvernance des institutions du Congo. Les défauts dans la politique publique d'endettement et celle de l'emploi de la rente foncière étayent la permanence de ces faiblesses.

Sur le volet empirique, une large littérature a émergé sur les déterminants de la diversification économique. Nombres de chercheurs se sont penchés sur la qualité du capital humain et des institutions (gouvernance) comme facteurs de la diversification dans les pays riches en ressources naturelles. Noland et Pack (2003), ont démontré que l'accumulation du capital humain a joué un rôle essentiel dans la diversification et la croissance économique de certains pays asiatiques. Lederman et Maloney (2007) ont réalisé une étude dans le même sens avec l'exemple du Canada, de l'Australie et de la Norvège. Ces pays ont su bien exploiter leurs ressources naturelles pour se développer grâce à un niveau élevé et croissant du capital humain. Maier et Wood (1998), avaient déjà démontré que les pays qui n'arrivaient pas à investir aussi bien pour la croissance à long terme que pour la diversification des économies riches en ressources naturelles dans leur capital humain, ont éprouvé des difficultés à s'affranchir de leur

dépendance aux produits primaires et à passer à des produits complexes. Le succès du Chili dans la diversification de ses exportations avec des produits sophistiqués à partir des ressources naturelles, tient à l'investissement public du gouvernement dans le capital humain de haut niveau en finançant des bourses d'études à l'étranger et en mettant sur pied un fonds pour la compétitivité et l'innovation pour construire des pôles d'excellence opérationnels. Pour ce qui est de la qualité des institutions, Acemoglu (2003) démontre à l'aide de l'expérience du Botswana l'importance de la qualité des institutions.

De cette revue théorique et empirique, nous retenons que la qualité du capital humain et de la gouvernance joue inévitablement un rôle central dans le processus de diversification des économies dépendant principalement des ressources naturelles. Pour prétendre à une meilleure diversification, les économies en développement fortement pourvues en ressources naturelles, à l'instar du Congo, devraient accentuer et orienter leurs efforts pour améliorer la qualité des ressources humaines et relever les défis d'ordre institutionnels. Par ailleurs, accompagner ces efforts par des mesures ayant pour finalité de susciter l'esprit entrepreneurial, s'avère déterminant pour la compétitivité de tous les secteurs de croissance, à savoir les services, l'industrie, l'agriculture, la foresterie et le numérique. Le secteur financier et les PME ont naturellement un rôle de premier plan dans ce processus de valorisation du secteur privé productif.

## MÉTHODOLOGIE ET SOURCE DE DONNÉES

### Methodologie

Plusieurs auteurs, notamment Hammadou et al (2006) ; Kamgna (2007), ont utilisé les indices synthétiques (indice d'ogive, indice d'hirschman et indice agrégatif de spécification) pour mesurer le degré de diversification d'un pays. Cependant, ces indices synthétiques (approche sectorielle) présentent un certain nombre de limites (Barthélemy, 2005). En effet, les données sur le commerce international en général, et sur les exportations en particulier, ne recouvrent qu'une partie de l'activité, puisque les services en sont, par définition, exclus. Par ailleurs, au lieu de cerner l'ensemble de la production, seul l'aspect international des échanges qui en découlent est évalué, limitant l'étude de la

diversification à sa composante liée à l'analyse de la spécialisation internationale. Enfin, cette analyse, de nature macroéconomique, masque les évolutions aux niveaux micro et méso-économique, et ne permet pas, par conséquent, d'apprécier les efforts en matière de diversification verticale (intra-branches).

Cependant, la technique statistique d'Analyse des Données Multidimensionnelles (ADM), plus précisément sur l'Analyse en Composante Principale (ACP), fait à partir des variables quantitatives, prend en compte les limites des méthodes indices telles que relevées par Barthelemy. L'ACP cherche à représenter graphiquement les relations entre unité statistique par l'évaluation de leurs ressemblances, ainsi que les relations entre variables par l'évaluation de leurs liaisons. La spécificité de cette technique permet la réalisation d'une analyse simultanée des variables. En d'autres termes, le but final de ces représentations est l'interprétation par une analyse des résultats.

Bien que d'autres techniques d'analyse existent pour appréhender les questions de diversification, notre choix, dans cette recherche, est porté sur l'ACP10. Nonobstant, quelques limites liées à la détection des facteurs sociaux, cet outil statistique a l'avantage de présenter des pondérations robustes. Par ailleurs, il a l'atout de positionner la situation d'un agrégat d'une année par rapport aux autres indicateurs économiques. Elle permet aussi, de placer cet agrégat par rapport à la situation économique globale décrite par l'axe factoriel représentant cette situation économique.

Dans le cadre du présent article, l'ACP est réalisé avec les variables suivantes : la dette concessionnelle en pourcentage de l'ensemble de dette extérieure, la composition en devises de la dette PPG, le service de la dette (PGE et FMI en pourcentage des exportations), les exportations de biens et services (en % du PIB), la balance extérieure de biens et services (en % du PIB), les stocks de la dette extérieure (en % expt des biens et services), stocks de la

dette extérieure (en % du Revenu National Brut [RNB]), les dépenses de consommation finale (en % du PIB), les entrées nettes des investissements directs étrangers (% du PIB), la rente forestière (en % du PIB), les paiements d'intérêts sur la dette extérieure (% des exp), le taux de change officiel (LCU par \$ US, moyenne de la période), les recettes pétrolières (en % du PIB), les dépenses d'éducation (% du RNB), la valeur ajoutée du secteur agricole (en % du PIB), Arable land (hectares per person), les importations de biens et services (en % du PIB), la valeur ajoutée du secteur industriel (en % du PIB), le taux de croissance de la population, la valeur ajoutée du secteur des biens et services (en % du PIB).

#### Source de données

Les éléments issus de la base de données de la Banque Mondiale constituent la principale source du présent article. Pour des raisons de robustesse, seront retenues les données couvrant la période 1980 à 2012. Bien qu'il existe des bases de données au niveau national, celle de la Banque Mondiale constitue à notre connaissance la source d'informations statistiques la plus riche et la plus fiable pour la République du Congo. Elle fournit des indicateurs économiques, sociodémographiques ainsi qu'environnementaux.

---

10 Nombres d'auteurs ont recouru à l'ADM pour étudier la question de la diversification économique. C'est le cas Hubert (1996), à travers une étude menée au Burundi sur la

diversification des activités des exploitants agricoles.

## Résultats et interprétation

### Analyse descriptive

Tableau N°1 : Analyse descriptive

| IDEN | LIBELLE  | MOYENNE | ECART-TYPE | MINIMUM | N |
|------|--|---------|------------|---------|---|
| V002 | La dette concessionnelle en % de la dette générale   | 36.12   | 11.38      | 19.15   |   |
| V003 | Composition en devis de la dette PPG                 | 14.46   | 5.66       | 4.87    |   |
| V004 | Service de la dette (PGE et FMI en % export)         | 17.28   | 13.15      | 0.38    |   |
| V005 | Les exportations des biens et services (en % PIB)    | 64.95   | 15.40      | 39.83   |   |
| V006 | Balance extérieure des biens et services (en % PIB)  | 13.44   | 16.24      | -18.07  |   |
| V007 | Les stocks de la dette extérieure(en % exp des B&S)  | 271.14  | 122.33     | 85.85   |   |
| V008 | Les stocks de la dette extérieure(en % du RNB)       | 187.22  | 109.25     | 24.63   |   |
| V009 | Dépenses de consommation finale (en % PIB)           | 58.93   | 11.96      | 22.25   |   |
| V010 | Les IDE (en % PIB)                                   | 7.87    | 8.85       | -0.30   |   |
| V011 | Rente forestière (en % PIB)                          | 3.52    | 1.20       | 1.95    |   |
| V012 | Les paiements d'intérêts sur la dette extérieure     | 7.23    | 5.92       | 0.41    |   |
| V014 | Les recettes pétrolières (en % PIB)                  | 51.67   | 13.14      | 25.50   |   |
| V015 | dépenses d'éducation(en % RNB)                       | 5.17    | 1.88       | 2.52    |   |
| V016 | Agriculture. Valeur ajoutée (en % PIB)               | 8.21    | 3.17       | 3.38    |   |
| AQ   | Arable land (hectares par person)                    | 0.19    | 0.05       | 0.12    |   |
| AR   | Importations de biens et services (en % PIB)         | 51.51   | 15.15      | 16.45   |   |
| AS   | Valeur ajoutée du secteur Industriel (en % PIB)      | 54.82   | 14.64      | 29.92   |   |
| AT   | Taux de croissance de la population                  | 2.76    | 0.17       | 2.40    |   |
| AU   | Valeur ajouté secteur Services et services(en % PIB) | 36.97   | 11.61      | 18.91   |   |

Sources : auteur à partir des données de la banque mondiale.

Dans cette partie, nous analyserons la contribution de certains secteurs d'activités dans le PIB du Congo sur la période de 1980 à 2012.

Les données compilées sur cette période montrent une économie tirée par les exportations, celles-ci représentent en moyenne 64,95% du PIB. Ce volume est en grande partie rendu possible par la production pétrolière dont la part moyenne atteint 51,67% du PIB. Ces chiffres confirment la forte dépendance de l'économie congolaise à la seule ressource pétrolière. Celle-ci est suivie de près par le secteur des biens et services avec une moyenne de 36,97% du PIB.

Le tableau 1 montre que l'agriculture et la rente forestière ont respectivement une moyenne de 8,21% et 3,52% du PIB. Ces faibles niveaux résulteraient de certaines incohérences et déficiences dans la politique de développement du Congo. Ces incohérences seront amplement analysées dans la partie consacrée à l'analyse multidimensionnelle. Il convient aussi de

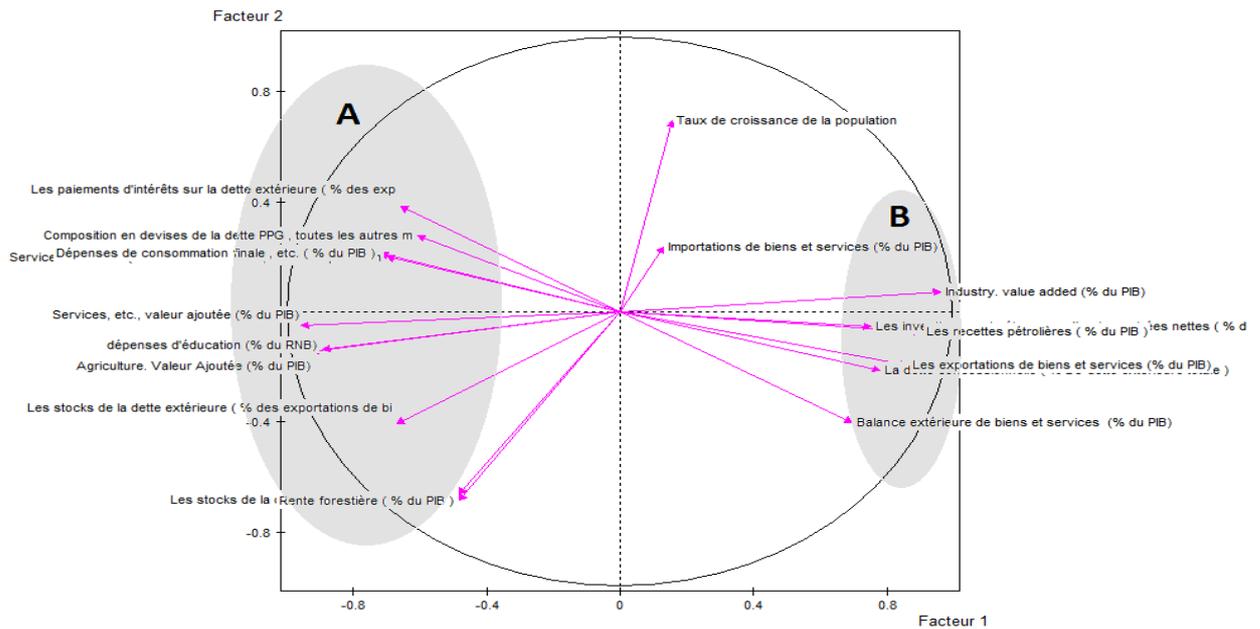
souligner le niveau bas des investissements qui s'établissent à 7,87% PIB.

#### Analyse multidimensionnelle

L'analyse en Composante Principale (ACP) présente deux groupes (notés A et B), à savoir :

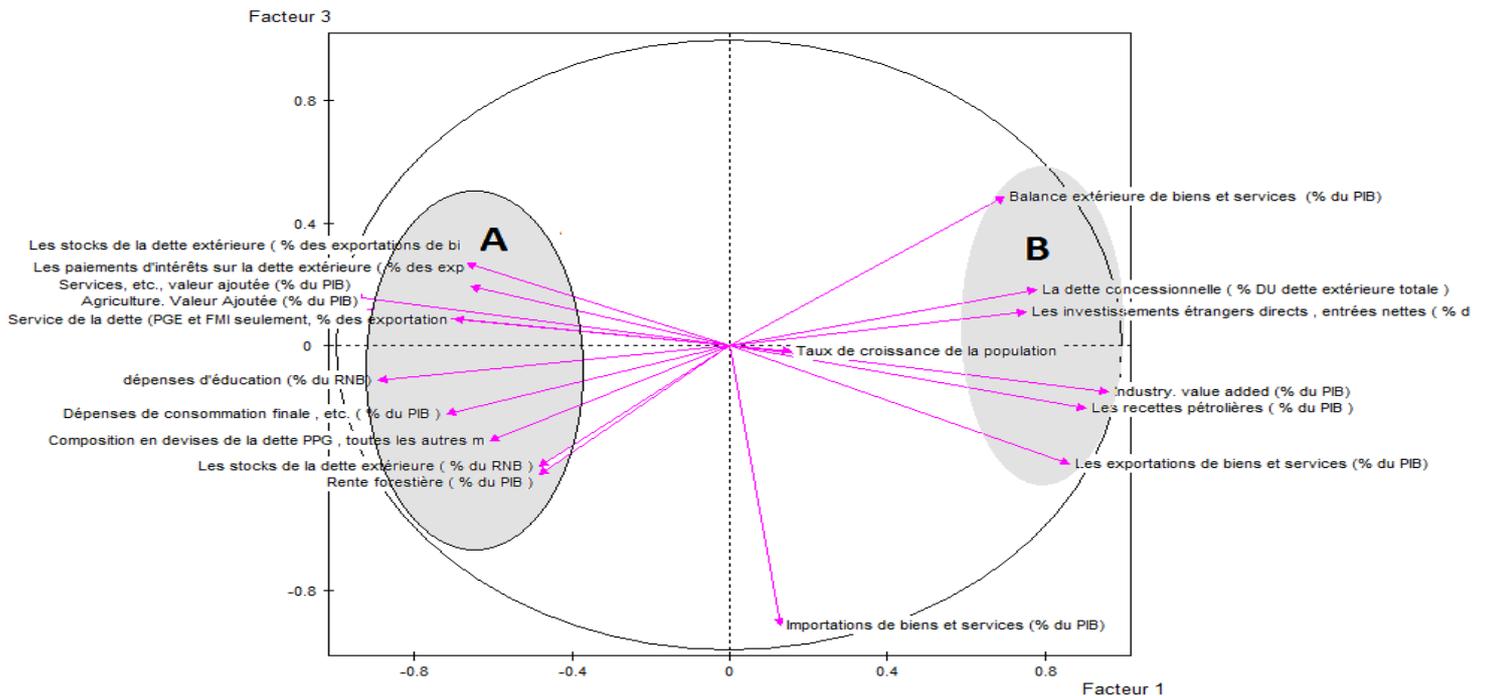
- ✓ Groupe A : constitué des dépenses de l'Etat. On y trouve les agrégats correspondants aux dépenses liées à l'éducation, aux paiements des intérêts sur les dettes externes, à la consommation finale des ménages. On trouve aussi dans le même groupe les agrégats liés aux facteurs de la productivité d'une économie, comme l'agriculture (représentée par sa valeur ajoutée en pourcentage du PIB), les biens et services (représentés par leur valeur ajoutée en pourcentage du PIB) et la rente forestière ;
- ✓ Groupe B : composé principalement des variables représentant les recettes de l'Etat. Il s'agit notamment des recettes pétrolières en pourcentage du PIB.

Graphique N°1 : Plan de l'ACP (axe1 et 2)



Sources : Auteur à partir des données de la banque mondiale

Graphique N°2 : Plan de l'ACP (axe1 et 3)



Sources : Auteur à partir des données de la banque mondiale

L'analyse faite sur la base des oppositions des groupes de variables permet de conclure que l'axe 1(graphique n°1) correspond à la droite décrivant l'économie du Congo. Dans le groupe A, l'ensemble des dépenses de l'Etat et

dans le groupe B, l'ensemble des recettes de l'Etat.

La première remarque est que l'importation des biens et services n'a pas d'effet sur l'économie

du Congo (voir graphique N°2). Ceci s'explique par la forte absence de corrélation entre la part de l'importation des biens et services dans le PIB et l'axe de l'économie. Il est de même pour la taille de la population dont l'évolution n'a aucun impact sur l'économie. En effet, le degré de corrélation entre le taux de croissance de la population et l'axe 1 de l'économie est très faible, approchant zéro.

L'analyse des données faite, à travers l'ACP révèle les faiblesses des grands secteurs porteurs de croissance économique, notamment l'agriculture, les biens et services et la forêt.

#### • Agriculture

L'analyse multidimensionnelle du graphique N°1 (plan ACP axe 1 et 2) montre qu'en République du Congo et sur la période couvrant l'étude, l'agriculture au lieu d'être un secteur pourvoyeur de recettes pour l'Etat, continue à demeurer une charge économique. En effet, sur la période de l'étude, plusieurs initiatives et politiques ont été développées dans le seul but de faire de l'agriculture un des secteurs clés de l'économie, comme le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), le Projet de Développement Rural (PRODER1,2 et 3), Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) et les nouveaux villages agricoles en partenariat avec la Banque Mondiale et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), pour lesquels le gouvernement a investi des milliards de francs CFA afin de soutenir le secteur agricole, d'atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire et de booster la croissance économique. Mais, dans leur grande majorité, ces mesures n'ont guère connu de succès. Au contraire, l'agriculture est restée exposée à des déficiences qui la caractérisent depuis des décennies et continue de ce fait à jouer un rôle extrêmement mineur dans l'accroissement des richesses du Congo.

Signalant que, dans les Pays Moins Avancés (PMA), priorisant ce secteur, comme le Cameroun et la Côte d'Ivoire, l'agriculture représente en moyenne 40% du PIB et emploie une proportion significative de la population active (de 40% à 90% dans la plupart des cas). En outre, elle est une importante source de devises (de 25% à 95% dans les trois quarts des PMA) et limite au maximum le volume importé

de denrées alimentaires de base. Dans ces pays, l'agriculture est l'une des principales sources de subsistance et de revenus.

Relativement loin de ces standards, l'échec des politiques de développement agricoles du Congo résultent de sources diverses et variées:

- l'acquisition du matériel agricole de haute technologie sans un vrai transfert d'expertise et des formations insuffisantes dans les méthodes efficaces de traitement et de cultures;
- les insuffisances de financement étatique. En général, il est prouvé que les bons résultats du secteur agricole sont liés de façon systématique à la proportion des dépenses budgétaires totales qui sont destinées à l'agriculture. Cette idée est illustrée par les engagements pris dans le cadre du Programme Intégré pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (CAADP) de l'Union Africaine, aux termes duquel les gouvernements africains sont convenus de consacrer un minimum de 10 % de leurs budgets nationaux à ce secteur (Dalila cervantes et Joe dewbre, 2010). Au Congo, à peine 2% du budget de l'Etat sont affectés à l'agriculture<sup>11</sup>. Ce sous financement ne permet que très modestement de couvrir ses besoins majeurs en infrastructures, retardant ainsi cruellement sa capacité à se muer en pourvoyeur nette de recettes pour l'économie ;
- la faiblesse du financement privé. Le secteur bancaire congolais, micro finance comprise, n'octroie quasiment pas de crédits aux agriculteurs, majoritairement à cause d'un risque inhérent élevé et d'un manque de structures d'accompagnement et de société de garanties de crédits. Cette frilosité du système financier amenuise par conséquent l'aptitude des producteurs effectifs et potentiels à recourir à de nouvelles technologies et de modèles commerciaux innovants, à développer des pistes d'irrigation, à se procurer des engrais et des intrants de dernière génération en vue d'une meilleure productivité et d'un rendement croissant des terres. Le déficit de financement privé justifie également l'insuffisance des installations de stockage post-récolte ;

<sup>11</sup>Données issues de la Direction Générale de l'Economie

- une participation insuffisante du secteur privé non bancaire : en dépit des mesures incitatives définies dans le code d'investissement, le secteur agricole bénéficie encore faiblement des Investissements Directs Étrangers (IDE) ;
- la mise en œuvre de projets se reposant sur des études de faisabilité limitées ou épidermiques. Les échecs constatés des villages agricoles<sup>12</sup> illustrent ce fait.

#### • Biens et Services

En dépit, du riche potentiel que regorge le secteur des biens et services, l'analyse multidimensionnelle montre que ce secteur demeure une charge pour le budget de l'État.

#### • Tourisme-Hôtellerie-Restaurant

Le Congo dispose d'un riche patrimoine naturel et culturel pour attirer des touristes désireux de découvrir des espaces « sauvages » et des itinéraires peu fréquentés. Plusieurs sites naturels sont propices au développement d'activités touristiques : les Parcs nationaux (Odzala, Kokkoua, Nouabalé Ndoki, Conkouati Douli, Ntokou-Pikounda), les réserves sous différents statuts (Mont Mfouari, Nyanga Nord, la réserve de la biosphère Dimonoka, les sanctuaires de gorilles de Lossi, la réserve communautaire du Lac Télé, les réserves de la Patte d'oie et de Tchipounga), et les forêts tropicales abritant une faune sauvage endémique, le fleuve Congo, les gorges de Dioisso, la zone côtière etc. Des efforts financiers ont été consentis pour revitaliser ce patrimoine et pour faciliter le déplacement et l'hébergement des touristes. En 2015, l'observation des conséquences de ces décaissements montrait un résultat aux antipodes des objectifs poursuivis. À la fin de l'année 2016, le secteur touristique a participé à moins de 1% au PIB<sup>13</sup>. Les raisons de cette atonie sont diverses. Le secteur est peu attractif et moins compétitif. Il souffre d'un service fourni de qualité médiocre et de tarifs élevés. « L'indice mondial de la compétitivité touristique » publié par le Forum Économique Mondial, le 6 avril 2017 ne mentionne pas la République du Congo parmi les 136 pays évalués. Le secteur souffre d'entraves structurelles qui font obstacle à son développement : les sites touristiques sont

peu valorisés, les moyens de transports sont rares et onéreux, les infrastructures d'hébergement et de restauration sont très peu nombreuses hors de Brazzaville et Pointe Noire, le personnel qualifié dans le secteur du tourisme manque, la politique de délivrance des visas est dissuasive pour les touristes.

Les financements publics destinés à renforcer l'attractivité du tourisme au Congo ont selon toute vraisemblance couverte et ce, de manière inefficace soit seulement 4.320 milliards Franc CFA dans le budget d'investissement exercice 2011, une infime partie des besoins du secteur. Ce qui induit une incapacité quasi récurrente des acteurs à créer massivement des emplois et à faire face aux obligations fiscales qui les concernent. Il sied de rappeler que, les avancées en termes de hausse de production enregistrées depuis les années 2000 prennent également compte de l'économie souterraine, dont la teneur des activités échappe aux services fiscaux et aux autres services de contrôle de l'État. Aussi, des innovations sont peu répandues dans le domaine touristique, les quelques rares entreprises qui y opèrent se singularisent par un mimétisme prononcé des activités. Cette concentration ou homogénéité des services a pour conséquence, entre autres, la destruction des emplois et la chute des marges bénéficiaires. Laquelle situation décourage les agents économiques en excédent de capitaux à investir dans le secteur, le risque d'une faillite à court terme étant très élevé.

#### • Transport et télécommunications

Les TIC, et plus particulièrement le mobile, jouent actuellement en Afrique le même rôle que le fixe entre 1970 et 1990 dans les pays de l'OCDE : création et expansion des marchés, amélioration de la diffusion de l'information, etc. Cette activité est par ailleurs très rentable pour les différents acteurs de la chaîne de valeur. Cette croissance des télécoms a bien entendu un impact direct et favorable sur l'économie congolaise. Les trois (3) mastodontes qui composent le marché, airtel-warid, mtn, azur, concourent de manière à augmenter la consolidation de la base économique du Congo, notamment en réduisant de façon directe et indirecte le taux de chômage, en finançant le budget de l'État par le versement

<sup>12</sup>villages agricoles : ces sont des projets expérimentaux pour le développement de l'agriculture.

<sup>13</sup>Rapport économique de l'ambassade de France 2016

régulier des impôts et de cotisations sociales. Leurs performances sont rendues possibles par le développement en amont du parc infrastructurel, qui requiert d'importants investissements publics. En 2011, 13.537 milliards de F CFA ont été alloués pour le développement des TIC au Congo, c'est le cas de la couverture nationale en fibre optique qui pèse lourdement sur le budget d'investissement à la hauteur de 9.247 milliards de FCFA soit 68.31%. Compte tenu du niveau élevé de ces investissements et de l'étroitesse du marché des télécommunications (faible population, niveau élevé de pauvreté), il semble improbable que le seuil de rentabilité soit atteint à moyen terme. Autrement dit, ce n'est qu'à long terme que les recettes résultant de ce secteur excéderont les investissements déjà réalisés.

Concernant le transport, le paradoxe mis en relief par le graphique N°1 peut être analysé à partir de la cessation provisoire ou définitive des activités de la société Eclair14 et des insuffisances dans la société CFCO. A travers ces deux entités, le Congo ambitionnait, pour la première, de se doter d'une compagnie aérienne d'envergure internationale, rentable, pérenne et pourvoyeuse d'emplois et la seconde pour faciliter la circulation des personnes et des biens entre la ville de Brazzaville et celles du sud du pays. Des centaines de milliards ont été prélevés sur les ressources publiques afin de permettre l'acquisition des avions et locomotives.

Par contre pour le CFCO, 82.808 milliards de FCFA du budget d'investissement 2011 ont été injectés pour le développement des structures de transports afin de redorer le tissu économique national. Malgré ces efforts, ces investissements se sont révélés infructueux.

A cause des problèmes de gouvernance qui grèvent les secteurs de transports et des télécommunications, ceux-ci persisteront encore longtemps à être des charges pour les finances publiques.

#### • Rente forestière

La littérature spécialisée soutient clairement que l'exploitation forestière a des effets positifs sur la croissance du PIB des pays qui y ont recouru. Cependant, le graphique N°1 (voir ACP axe 1 et 2), montre qu'au Congo, les revenus provenant de la sylviculture sont inférieurs aux

dépenses engagées par l'Etat pour soutenir ce secteur. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart :

- ✓ 70% des surfaces de forêt sont illégalement exploitées, ce qui laisse croître des problèmes de gouvernance. Deux principaux types d'exploitation illégale des forêts sont rencontrés dans le pays : l'exploitation en violation de divers règlements, par d'importants concessionnaires titulaires de licences d'exploitation forestière et l'exploitation artisanale « informelle » à petite échelle, destinée aux marchés domestiques. Au Congo, la production informelle de bois surpasse déjà la production formelle, qui représente 30 % de la production nationale totale (Lescuyer et coll., 2012). Des sommes considérables échappent ainsi à l'Etat;
- ✓ qualité relative du système de gestion de l'information financière de la foresterie et sa mauvaise utilisation par les opérateurs. En effet, des erreurs se produisent souvent dans le calcul des impôts et les disparités entre les différents jeux de données ne sont pas repérées. Les impôts et les amendes sont souvent payés en espèces, ce qui rend la gestion financière difficile et facilite la corruption (Sam Lawson, 2014) ;
- ✓ le niveau de suivi des concessions est nettement inférieur à celui requis par la loi. Celle-ci exige que chaque concession soit contrôlée au moins une fois, tous les trois mois. Cependant, en 2011, 27 des 46 concessions, soit 59 %, n'ont pas été contrôlées du tout pendant cette année (REM, rapport annuel 2012 de l'OI-FLEG République du Congo). Cette situation entrave sévèrement l'efficacité des pouvoirs publics dans la mobilisation des ressources.

#### IMPLICATIONS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

Pour un tel but, l'Etat doit notamment accélérer la mise en place des budgets programmes, en désignant au sein des ministères un responsable de chaque programme.

#### • Secteur agricole

Pour tirer pleinement profit des atouts du potentiel de diversification dans le secteur agricole, les insuffisances identifiées plus haut doivent être corrigées. Ainsi, l'Etat doit :

<sup>14</sup>Rapport d'audit financier du 30 novembre 2016, par CACOGES

✓ renforcer les capacités techniques et veiller aux transferts d'expertise avant toute acquisition du matériel agricole de haute technologie. Ces formations couvriront les besoins d'exploitation et de réparation de matériel ;

✓ former les agriculteurs, dans des techniques efficaces de culture et d'entretien des cultures afin de gagner en productivité et en compétitivité grâce à des formations adéquates dispensées par des experts et financées entre autres par l'administration publique ;

✓ augmenter la part du budget consacré à l'agriculture au seuil de 10% selon les recommandations de l'Union Africaine dans le cadre du CAADP. Dans ce but, il est crucial de moderniser les structures de recherche en agriculture et de faciliter l'ouverture des écoles agronomiques ;

✓ mettre sur pied des mesures qui encouragent la proximité des secteurs financier et agricole ;

✓ mener des études de faisabilité approfondies avant toute opérationnalisation de projets agricoles de l'Etat. Cela permettra d'éviter le renouvellement des insuccès qui ont émaillé l'agriculture, au rang desquels les mésaventures inhérentes aux villages agricoles ;

✓ encourager, par des incitations fiscales et la bonne gouvernance juridique, le développement du secteur agroalimentaire, qui entraînera in fine une demande hypertrophique des extraits agricoles.

#### • Secteur des biens et services

Globalement, pour dégager une augmentation soutenue de ses revenus, ce secteur doit être attractif et compétitif. Pour cela, l'Etat doit :

✓ rendre plus attractif et compétitif les sites touristiques. Cela passe par la levée des entraves à l'octroi de visa touristes, l'amélioration de la qualité des services fournis, la baisse des prix desdits services et par la formation du personnel évoluant dans ce secteur ;

✓ faciliter la densification des services de télécommunications en accélérant la

couverture nationale en fibre optique et en créant, en équipant et en supervisant, grâce à des partenariats avec des sociétés de renommée internationale (Free, Google, Huawei...), des incubateurs de projets numériques ;

✓ renforcer et encourager la création des écoles de formation spécialisées, notamment dans le tourisme et l'électromécanique à haut niveau technologique;

✓ motiver les investissements privés dans l'édification des sites balnéaires et la construction des infrastructures d'hébergement et de restauration dans les zones à haut potentiel touristique hors des villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

#### • Secteur forestier

Pour disposer des bases de diversification dans le secteur forestier, l'Etat doit :

✓ renforcer et encourager, avec l'accompagnement des universités étrangères spécialisées, la création des écoles intervenant aux métiers du bois ;

✓ couvrir intelligemment les zones d'exploitation par des gardes forestiers zélés afin de réduire substantiellement l'activité forestière informelle ;

✓ encourager la construction et l'extension des scieries, des usines de rabotage, de production des placages et contreplaqués et des industries de transformation des copeaux et fibres de bois en produits dérivés... ;

✓ intensifier ses efforts de recouvrement des taxes forestières. Le pouvoir législatif peut alourdir les sanctions pour non-respect des lois et règlements forestiers et veiller à leur application, afin de minimiser les transgressions. Il peut par exemple initier une loi interdisant, au risque de sanctions pénales ou de retrait de permis d'exploitation, tout paiement liquide d'impôts ;

#### CONCLUSION

L'objectif de la présente recherche a consisté à analyser la problématique de la diversification économique en République du Congo. En définitive, la diversification du tissu économique constitue un moyen efficace pour soutenir l'économie Congolaise. A travers cette recherche, nous avons mis en relief les secteurs déterminants de l'économie congolaise et analysé les problèmes qui freinent sa diversification. Cette étude réalisée sur 32 ans s'est basée sur une technique statistique de l'analyse des données multidimensionnelle,

plus précisément de l'Analyse en Composantes Principales (ACP).

Il ressort, de ces travaux, que les secteurs agricoles, des biens et services et forestier constituent une charge pour le budget de l'Etat et demeurent insuffisamment développés. Nombre de carences ont ainsi été identifiées dans ces trois secteurs, soutenant la thèse selon laquelle le Congo ne dispose pas de base nécessaire à une économie diversifiée. Les structures des formations spécialisées dans le tourisme, la recherche agronomique sont rares, l'environnement des affaires est déficitaire, tels sont quelques-uns des limites relevées. Ces conclusions confirment l'hypothèse de notre recherche. En effet, le niveau des facteurs de croissance (agriculture, biens et services et la forêt) est un frein à la diversification économique. Les résultats de l'ACP ont retenu les secteurs agricole, forestier et des biens et services comme freins à la diversification de l'économie du Congo.

Pour améliorer cet état peu propice à la diversification, nous avons formulé des recommandations dont la prise en compte contribuera à bonifier le climat des affaires et à croître les externalités et les retombés immédiates d'une économie diversifiée.

## BIBLIOGRAPHIE

- Acemoglu et al (2003), « An African Success Story: Botswana » in Rodrik, Dani (ed) In Search of Prosperity: Analytical Narratives on Economic Growth, Princeton University Press.
- Arezki, R. et al, (2012), « beyond the curse: Policies to harness the power of natural resources ». Fonds Monétaire International : Washington, DC.
- Becker, S. (1964), « Human Capital : A Theoretical and Empirical Analysis », with Special Reference to Education. Chicago, University of Chicago Press. ISBN 978-0-226-04120-9. (UCP descr).
- Berthelemy, J.C. (2005), « Commerce international et diversification économique », Revue d'Économie Politique, 115 (5), pp. 591-611.
- Cervantes et Dewbre, J. (2010), « Economic Importance of Agriculture for Poverty Reduction », OECD Food, Agriculture and Fisheries Working Papers, No. 23, OECD Publishing. doi: 10.1787/5kmmv9s20944.
- Guati, R. et al (2016), « capital humain et croissance économique : analyse empirique du modèle de Solow augmente ». Revue Économie, Gestion et Société
- Haman M. et Mugambwa W. (2011), « Urgence d'une diversification des économies africaines », In Afrique Renouveau, magazine de l'ONU.
- Hammouda Ben et alii, (2006), « La diversification, vers un nouveau paradigme pour le développement de l'Afrique », Document de travail ATPC, CEA
- Heidari (2014), « Boom pétrolier et syndrome hollandais en Iran : une approche par un modèle d'équilibre général calculable »
- Hubert, J.P. (1996), « Etude de la diversification des activités des exploitants agricoles sous la pression démographique et foncière : Cas du Burundi », Tropicultura.
- Kamgna S. (2007), « Diversification économique en Afrique centrale : Etats des lieux et enseignements », MPRA Paper No. 9602.
- Koutassila, J.P (1998), « le syndrome hollandais : théorie et vérification empirique au Congo et au Cameroun », centre d'économie du développement, université Montesquieu, Bordeaux IV, France, 23p.
- Lawson S. (2014), « L'exploitation illégale des forêts en République du Congo ».
- Lederman et Maloney (2007), « Natural Resources: Neither Curse nor Destiny », Stanford University Press.
- Lescuyer, G. P. et al (2012), « Évaluation de l'abattage à la tronçonneuse dans le bassin du Congo », in De Wasseige, C. et coll, 2012.
- Lu, J.W. & Beamish, P.W. (2004), « International diversification and firm performance: the SCurve Hypothesis », Academy of Management Journal, vol. 47, n° 4, pp. 598-609.
- Maier et Wood (1998) « Africa's Export Structure in a Comparative Perspective », Study Number 4, UNCTAD, Geneva.
- Mehlum, et al (2006), « Institutions and the Resource Curse », Economic Journal 116(508): 1-20.
- Ngangoue, F. (2016), « Planifier et organiser la diversification économique en Afrique centrale », Revue Congolaise de Gestion 2016/1 (Numéro 21 - 22).
- Noland et Pack (2003), « Industrial Policy in an Era of Globalization : lessons from Asia ». Institute for International Economics, Washington, DC.
- North, D. (1990), « Institutions, Institutional Change and Economic Performance Cambridge », Cambridge University Press.

- Ortega, B. et Gregorio J. (2007), « The Relative Richness of the Poor ? Natural Resources, Human Capital, and Economic Growth », In Lederman, D., and
- Ouayoro Eustache (2013), « Le Congo doit diversifier son économie et penser à l'après-pétrole », Tosolola News, journal de la Banque mondiale, 2013.
- Rapport du Département économique de l'ambassade de France 2016.
- Rodrik, D. (1999), « the new globaleconomy and developing countries: making openness work », Johns hopkins university press : Washington DC.